



Le Neuveglisien

Bulletin semestriel d'informations municipales N° 1

Editorial

Madame , Monsieur,

En mars dernier, vous nous avez renouvelé votre confiance de façon massive. Au nom du Conseil Municipal et en mon nom personnel, je tiens ici, à l'occasion de la sortie de ce nouveau bulletin d'informations municipales, à vous remercier toutes et tous. Vous nous avez témoigné votre confiance pour poursuivre l'action engagée collectivement pour que vous viviez bien à Eglise Neuve de Vergt.

Vous connaissez mon attachement à la qualité de vie des habitants. Ceci passe par une proximité, une offre de services publics de qualité pour l'ensemble de la population et une attention particulière à ceux qui en ont le plus besoin. Les choix d'actions que l'équipe municipale sera amenée à faire pour les années à venir seront fondés sur ces principes.

Vous savez pouvoir compter sur moi

Cordialement Thierry NARDOU (Maire d'E.N.V. et Président de la Communauté de Communes du Pays Vernois et du Terroir de la Truffe)

À LA UNE

Budget 2014 : cap maintenu

Dans un contexte économique très tendu, le budget 2014 consacre la très bonne santé financière de la commune, sa capacité d'investissement, son faible endettement et sa maîtrise des dépenses.

Les quatre principes fondamentaux de ce budget :

1. Garder une fiscalité basse

L'équipe municipale s'efforce de ne pas utiliser la fiscalité comme variable d'ajustement. C'est la raison pour laquelle l'effort est prioritairement porté sur la maîtrise des dépenses. En conséquence, la commune maintient son **objectif 0 %** de non augmentation des taux de fiscalité. Cependant, l'adoption d'une nouvelle fiscalité par la nouvelle Communauté de Communes du Pays Vernois et du Terroir de la Truffe induit une baisse des taux pour l'intercommunalité du Pays Vernois. Aussi, pour maintenir la ressource fiscale globale identique (communes + intercommunalité) les taux ont été relevés dans les communes. Le produit correspondant sera restitué par la suite à l'intercommunalité. En final, il n'y a pas d'augmentation de la fiscalité due aux changements des taux sauf celle correspondant à la revalorisation du montant de la base d'imposition par les services de l'état.

2. Maîtriser les dépenses

L'effort de rationalisation des dépenses se poursuit activement. Les contrats d'assurance sont renégociés à la baisse, un effort conséquent de réduction d'énergie est mis en place (Ex : éclairage public basse consommation) et des procédures de dématérialisation permettent d'aboutir à ces résultats.

3. Investir pour le développement de la commune

Le budget d'investissement est largement financé par les économies réalisées. La commune continue à investir dans plusieurs domaines comme l'entretien de la voirie, l'aménagement d'une salle d'activité périscolaire en sous-sol de la salle des fêtes ainsi qu'un espace jeux près de la structure multisports. La commune accroît également son patrimoine et ses espaces naturels en faisant l'acquisition d'un bien immobilier dans le bourg, l'achat d'un terrain destiné au développement d'une zone artisanale ainsi qu'un chemin d'accès au château d'eau.

4. Développer l'épargne

La gestion rigoureuse des dépenses de fonctionnement a permis d'établir un niveau d'épargne important permettant à la commune de financer ses investissements et de diminuer son endettement. Dans le contexte actuel, c'est un gage de sécurité et de bonne santé financière. **Pour 2014 l'épargne nette s'établit à 180 079 Euros.**

Les chiffres-clés

- Budget de fonctionnement : 397 392 €
- Budget d'investissement : 271 422 €
- Autofinancement : 180 079 €

ETAT CIVIL

Mariages

26/04/2014 Alain DURANTON
& NGO BOUM

Naissances

8/01/2014 Lucas SILVA ALMEIDA

Décès

16/01/2014 Denis CHAPEYROU
28/03/2014 Robert MONTEIL

ACTUALITÉS

Installation du conseil municipal

Maire : Thierry NARDOU

1^{er} adjoint : Dominique FRADON, 2^{ème} adjoint : Delphine POINTREAU, 3^{ème} adjoint : Jean Marie NARDOU

Commissions communales

Commission Finances - Personnel

Thierry NARDOU, Dominique FRADON, Jean Marie NARDOU, Carine LAVAL, Jacky COULAUD, Delphine POINTREAU

Commission Voirie

Jean Louis BECHADE, Jean Marie NARDOU, Jean Luc LALET, Didier VALENTIN

Commission Bâtiments communaux - Cimetière

Jean Louis BECHADE, Jean Luc LALET, Didier VALENTIN, Fabrice REVERDEL

Commission Environnement – Urbanisme – Cadre de vie

Dominique FRADON, Jean Marie NARDOU, Jacky COULAUD, Jean GERAUD, Delphine POINTREAU, Didier VALENTIN

Commission Affaires scolaires et sociales

Carine LAVAL, Delphine POINTREAU, Fabrice REVERDEL, Jacky COULAUD

Commission Vie associative – Relation à la population

Jacky COULAUD, Fabrice REVERDEL, Jean GERAUD, Carine LAVAL, Dominique FRADON

Représentants du conseil dans les organismes extérieurs

Communauté de communes du Pays Vernois et du Terroir de la Truffe

Le maire et le 1^{er} adjoint (fixé par la loi) soit Thierry NARDOU et Dominique FRADON (deux représentants d'Eglise Neuve de Vergt siègent parmi les 34 conseillers communautaires des 21 communes de ce nouvel espace de coopération).

Syndicat Intercommunal Scolaire du Secteur de VERGT (Transports Scolaires)

Titulaires : Jean Luc LALET, Didier VALENTIN

Suppléants : J. Marie NARDOU, Fabrice REVERDEL

Syndicat Intercommunal de Défense des Forêts Contre l'Incendie

Titulaires : Jean Louis BECHADE, J. Marie NARDOU

Suppléants : Dominique FRADON, Jean GERAUD

Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable (SIAEP) AUVEZERE MANOIRE

Titulaires : Dominique FRADON, Jean GERAUD

Suppléants : J. Marie NARDOU, Jacky COULAUD

Syndicat Des Energies de la Dordogne (SDE 24)

Titulaires : Jacky COULAUD, Dominique FRADON

Suppléants : Didier VALENTIN, Fabrice REVERDEL

Rénovation des réseaux de distribution électrique



Afin d'améliorer la qualité de fourniture d'électricité, ERDF mène en Dordogne un programme exceptionnel d'investissement sur les réseaux moyenne tension en lignes aériennes. Ainsi, les équipes d'ERDF ont réalisés d'importants travaux de remise à neuf du réseau électrique desservant la commune d'Eglise Neuve de Vergt mais également les communes de Breuilh, Chalagnac, Creyssensac et Pissot et Vergt.

Suite à l'interruption d'alimentation électrique qu'avait subie un secteur de la commune lors des événements climatiques de l'hiver, la mairie était intervenue auprès des services d'ERDF pour obtenir la mise en souterrain des portions de lignes fragilisées par leur passage en forêt. Cette ligne alimente les postes des Molles et Puybelier. Compte tenu du niveau d'investissement important, cette demande n'a pas été acceptée par ERDF.

En bref

Carte nationale d'identité : prolongation

Depuis le 1^{er} janvier 2014, la durée de validité de la carte nationale d'identité passe de 10 à 15 ans pour les personnes majeures. Cette extension s'applique également aux cartes délivrées antérieurement. Si votre carte affiche une fin de validité en 2014, elle reste encore valable jusqu'en 2019.

Extension du réseau d'eau



Une extension du réseau d'eau a été réalisée entre le Bourg et le lieudit la Fayardie. Cette opération renforce et sécurise l'alimentation en eau de ce secteur et permet d'alimenter les nouvelles constructions en cours.

Recensement 2014

La commune compte désormais 513 habitants, soit une augmentation de la population de 20 % en cinq ans. Les habitants sont remerciés pour cet acte civique. Cette croissance d'Eglise Neuve de Vergt c'est plus de prospérité à partager, plus d'usagers pour nos services et plus de moyens pour la solidarité.

Commémoration du 8 mai 1945

La commémoration du 69^{ème} anniversaire de la victoire du 8 mai 1945 a donné lieu au traditionnel dépôt de gerbe au pied du monument aux morts en présence des portes-drapeaux, des élus, des familles et enfants de la commune. Le maire Thierry NARDOU a clôt cette cérémonie par quelques mots plus personnels, évoquant les tensions actuelles en Ukraine et Russie qui sont inquiétantes et qui témoignent toujours du fait que la paix est un édifice fragile qu'il faut consolider en permanence.

Le PLUi est en vigueur

Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal est opérationnel et s'applique sur la commune depuis le 8 avril 2014.

Borne de collecte des textiles

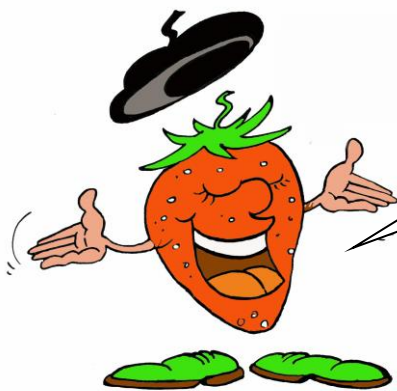


Une borne destinée à la reprise et au recyclage des textiles, linges de maison et chaussures est installée depuis quelques temps au carrefour de la route de Breuilh et de la RD8 près des containers à verre. Seuls sont admis les vêtements hommes, femmes et enfants, le linge de maison ou d'ameublement, les chaussures et la maroquinerie.

Sécurité à la descente du transport scolaire

Pour la sécurité des enfants lors de leur déplacement entre l'arrêt du bus et l'école, un marquage au sol va être réalisé pour matérialiser le cheminement. Le stationnement des voitures sur cet emplacement ne sera pas autorisé en période scolaire.





Stop aux incivilités !

Tout dépôt sauvage de matériaux divers est interdit sur la voie publique et dans les containers. Ceux ci doivent être acheminés directement à la déchetterie située sur la commune de Breuilh.



LA VIE DES ASSOCIATIONS



Association de Coopération Intercommunale des Egliseneuve Réunies

La journée de rencontre des Egliseneuveois s'est tenue dans le Lot le samedi 3 mai avec au programme la visite des villages de Loubressac et Autoire labellisés « plus beaux villages de France » et du château de Montal Chef-d'œuvre de la Renaissance.

Concernant les villages, Loubressac a gardé son charme intact du passé avec ses maisons du Moyen-âge qui dominent un magnifique panorama. Quant à Autoire, niché au creux d'un cirque, près d'une magnifique cascade, ses manoirs et ses élégantes gentilhommières lui ont donné le surnom de « Petit Versailles ».



l'Amicale Laïque par en voyage vers les années 1900



Le 17 mai l'Amicale a fait une sortie au village du Bournat avec les enfants de la commune scolarisés en maternelle et en primaire.

Le départ s'est fait de la place de la mairie en bus pour aller prendre le train à périgueux et effectuer le trajet jusqu'au Bugue. Pendant le voyage les enfants ont pu découvrir avec intérêt le poste de conduite de la motrice du train avec le mécanicien de bord.

La journée a permis de découvrir les années 1900 avec les métiers de l'époque ainsi que l'école et surtout sans oublier les manèges avec une chenille qui a réservé une surprise..... Arrosage garanti !!!

Cette journée a été possible grâce aux bénéfices des différentes manifestations organisées.

Le Neuveglisien : Bulletin semestriel des informations municipales de la commune d'Eglise Neuve de Vergt

Bulletin N°1 - Dépôt légal : Juin 2014

Responsable de la publication : Thierry NARDOU

Imprimerie : A.P.R.S. Mandela 05 53 53 19 51